

22 février 2008

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**IMECOM GROUP**

(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 21 février 2008, la société anonyme Mandarine Group (1) (10, rue Lord Byron, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 février 2008, par suite d'une acquisition d'actions IMECOM GROUP hors marché, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société IMECOM GROUP et détenir 1 262 184 actions IMECOM GROUP représentant autant de droits de vote, soit 84,15% du capital et 84,14% des droits de vote de cette société (2).
- 2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

"[...] Mandarine Group SA agit seule [...].

Conformément à la réglementation, nous proposerons aux actionnaires minoritaires d'acquérir leurs titres, aux mêmes conditions de prix que celui du bloc de contrôle, par ailleurs validé par un expert indépendant, soit 1,62€ par action, dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée dont un projet sera déposé à l'Autorité des marchés financiers.

Quant à l'administration de la société IMECOM GROUP, nous avons l'intention d'en garder le contrôle. Des représentants de Mandarine Group SA seront nommés au conseil d'administration, lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 22 février 2008, en remplacement des anciens, démissionnaires.

La présidence du conseil d'administration est assurée par [Monsieur Jean-Marie Santander].

A moyen terme, nous avons l'intention de développer des activités foncières au sein d'IMECOM GROUP dont la dénomination sociale sera modifiée, soit par acquisition d'actifs immobiliers nouveaux, soit par apport d'actifs immobiliers d'ores et déjà détenus par Mandarine Group SA. Dans ce cadre, il est possible que la société procède à une ou plusieurs augmentations de capital afin de renforcer sa capacité d'intervention.

Il n'est pas exclu également de mettre en œuvre une fusion absorption de Mandarine Group SA par IMECOM GROUP.

En conséquence nous n'envisageons pas de demander un retrait de la cote."

---

(1) Contrôlée par la société anonyme de droit luxembourgeois Best Partners.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 500 000 actions représentant 1 500 054 droits de vote.